

**Par Hinamoeura CROSS**  
**ICAN France - Membre de la délégation de ICAN**  
**22 juin 2022, Première réunion du Traité sur l'interdiction des armes nucléaires**

Monsieur le Président, Distingués Délégués, Mesdames et Messieurs.

Après 17 bombes en Algérie, c'est dans le pacifique, que mon Peuple de Maohi Nui s'est vu imposé 193 essais nucléaires, pour assurer la GRANDEUR DE LA France.

Au nom de la **raison d'État**, au nom de cette **course du nucléaire**, **ma terre nourricière et nos lagons ont été contaminés**. **Mon peuple** a été **empoisonné**, dans son être, empoisonné dans sa chair et dans ses gènes, par un poison invisible qui a tué et qui tue encore.

Ce n'est pas sans émotion que je vous dis cela, car je le ressens au plus profond de moi : la GRANDEUR de la France je la porte chaque jour depuis 2013, année où on m'a diagnostiqué une leucémie.

Ce fut un terrible choc, mais pas une surprise. En effet, dans ma famille, les femmes ont des cancers de la thyroïde et du sein. Cette fois-ci c'était mon tour.

À la loterie de l'héritage nucléaire que la France a laissé à mon Peuple, une loterie où les récompenses sont cette liste de maladies radio-induites, moi, Hinamoeura CROSS, née en 1988, j'ai gagné la Leucémie Myéloïde Chronique.

Depuis 2010, la justice française commence à indemniser les victimes atteintes de maladies radio-induites. Mais cette indemnisation va s'arrêter, puisqu'elle impose une limite de temps. En effet, seuls nos enfants nés jusqu'au 31 décembre 1998, sont considérés comme de potentielles victimes. Laissant croire que la radioactivité, la pollution, le risque de maladies transgénérationnelles, a disparu, pour ceux nés à partir du 1er janvier 1999.

Je suis là, car nous avons besoin de la communauté internationale, pour la protection de nos générations, actuelles et futures, et pour réhabiliter notre environnement.

Car 56 ans après la 1ere bombe, nous, PEUPLE COBAYE, n'avons pas de soins médicaux adaptés, **nos enfants, nos pères, nos mères** malades sont toujours contraints de se faire soigner, à 18 000 kilomètres de nos terres, à Paris.

Je souligne l'avancée que permettent les articles 6 et 7 du Traité sur l'interdiction des Armes Nucléaires, et vous remercie infiniment, c'est une véritable reconnaissance de nos combats.

Aujourd'hui, prendre des mesures fortes, pour traiter de ces conséquences humanitaires, est **CRUCIAL**. Votre détermination, à vous Etat parties, assurera, à toutes les victimes du nucléaire dans le monde entier, et les générations à venir, un futur, et un espoir.

Je vous remercie.